



COMMUNE DE BAGNES
CONSEIL GÉNÉRAL
ROUTE DE CLOUCHEVRE 30
CH-1934 LE CHÂBLE

CONSEIL GENERAL DE BAGNES 2013-2016

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26.11.2014

PROCES-VERBAL N° 5

Lieu : Aula du C.O. - Châble

Heure : 19 h³⁰

Bureau du CG: Mélanie Mento, *présidente*
Nicolas Jost, *secrétaire*
Rodolphe Perreten, *vice-président*

Secrétariat : Léonard Fellay

ORDRE DU JOUR

01. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs

02. Approbation / modification de l'ordre du jour

03. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 29 septembre 2014

04. Décisions

01 ---

05. Informations - présentations

01 Présentation en lien avec les crédits d'engagement

01 Ecole de Versegères

02 Rénovation du café des Amis

03 Parking du Verger de la Cure

02 Présentations en lien avec le budget 2015

01 Dossier Curala : situation à ce jour

02 Agrandissement du terrain de football (normes FIFA)

03 Projet d'aménagement d'un Espace ludico-sportif St-Marc

04 Panneaux d'information lumineux

05 Zones 30 km/h

06 Aménagements de l'espace Brunet-Verbier

03 Planification financière 2015-2018

06. Divers

PROCES-VERBAL

La présidente, Mme Mélanie Mento, souhaite la bienvenue aux membres du CG, aux conseillers communaux, aux chefs de service présents ainsi qu'au représentant de la Presse.

1. Contrôles des présences et nomination des scrutateurs

36 conseillers généraux présents, 6 excusés et 3 absents.

Aucun scrutateur n'est nommé étant donné qu'il n'y a pas d'objet devant être voté.

2. Approbation / modification de l'ordre du jour

3. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 29 septembre 2014

Le secrétaire du bureau du CG, M. Nicolas Jost, en rappelle les éléments essentiels. Aucune remarque n'est soulevée. Le PV est accepté à l'unanimité.

4. Décision

01 ---

5. Informations - présentations

01 Présentations en lien avec les crédits d'engagement

01 Ecole de Versegères

Patrick Bruchez fait l'état des lieux des bâtiments scolaires actuels et présente la vision qui a été validée par le conseil communal, soit le concept dit des « 3 V ».

Il rend attentif les conseillers généraux sur les incidences d'une acceptation ou d'un refus de l'octroi du crédit d'engagement de 18 millions pour le centre scolaire de Versegères.

Il répète que le concept des « 3V » est un excellent concept qui privilégie l'enfant et l'aspect humain, sans pour autant négliger l'aspect économique. Ainsi il incite les membres du conseil général d'accepter le crédit d'engagement de 18 millions qui sera soumis au vote lors du plénum du 17 décembre 2014.

Il cède la parole aux architectes qui ont été primés lors du concours d'architectes qui s'est déroulé il y a deux ans.

Les deux architectes présentent le côté technique et architectural du projet ainsi que les chiffres clés.

La présentation suscite des questions, notamment au niveau des composantes du bâtiment, de l'unité d'accueil de la petite-enfance, de l'accès au bâtiment, de la sécurité aux abords de l'école, des places de parc alentours, des matériaux de construction du bâtiment, des entreprises qui seraient engagées, de même qu'aux équipements des salles de classes.

02 Projet d'aménagement d'un Espace ludico-sportif St-Marc

François Roux prend la parole pour présenter ce projet. Il précise d'emblée qu'un dossier de Skate-Park avait été initialement proposé avec un budget de CHF 40'000.- et que le projet présenté ce soir se monte à CHF 620'000.-. Toutefois le projet présenté n'est plus un simple skate-park, mais un aménagement complet de la zone sise au sud de l'Espace St-Marc. Divers objets seront présents sur cette zone, à savoir un skate-park, un pump-track, une zone de musculation urbaine et une aire de jeux pour les enfants.

Pour soutenir ce dossier une association (Ent'Riders) a été créée de manière à faire vivre ce skate-park et de l'entretenir conjointement avec la commune de Bagnes.

Les lignes du skate-park et du pump-track ont été dessinées par un professionnel en la matière, Monsieur Fabrice Tirefort, directeur de Verbier-Bike Promotion, qui a déjà dessiné la majorité des pistes de descente VTT qui ont un vif succès.

Le but de créer cette zone ludico-sportive à cet endroit est de concentrer les activités sportives sur un même site et créer une zone de rencontres intergénérationnelles.

Chaque zone a été étudiée et avalisée par des professionnels en la matière.

Divers partenaires financiers sont actuellement approchés afin de boucler le budget, notamment la Commune de Vollèges, le Fond Cantonal du Sport, le Fond Cantonal de la Jeunesse, la Banque Raiffeisen Bagnes-Vollèges, le Groupe Mutuel, de même que la Commune de Riddes.

Le financement public a été privilégié de manière à ce que la zone reste en mains communales plutôt que des soutiens privés qui pourraient « s'approprier » une partie de la zone.

Pour l'heure le conseil communal a décidé de proposer un crédit d'engagement limité à CHF 500'000.-. Les proposant de ce dossier garde un bon espoir de boucler rapidement le budget.

Eric Fumeaux confirme que le projet va dans le sens du développement voulu de l'espace St-Marc, soit une zone d'activités sportives pluridisciplinaires ce qui justifie la décision du Conseil communal.

03 Rénovation du café des Amis

Jean Baillod replace le dossier dans son contexte en rappelant qu'un crédit de CHF 1,5 millions avait été accepté l'année passée pour la réfection du café des Amis. Dès lors le Conseil communal a mandaté deux bureaux d'architecture pour étudier ce dossier. Après étude, les architectes ont proposé une surélévation des combles engendrant un coût supplémentaire de CHF 250'000.-.

04 Parking du Verger de la Cure

Eric Fumeaux présente le dossier en relation avec le projet de construction de logements à l'arrière de la salle de la Concordia. Un groupe d'investisseurs a proposé d'y développer un hôtel. Ce type de construction nécessite, selon le règlement actuel, la construction de places de parc. Des négociations ont été menées et ont abouti au fait de ne pas se conformer totalement au règlement actuel au niveau des places de parc requises, ce qui représente environ 25 places de parc en moins à construire. En contrepartie, la salle de la Concordia serait démontée et déplacée pour permettre le développement des logements et celle-ci serait rendue à neuf à la commune, sans frais, pour les mêmes fonctionnalités qu'elle remplit actuellement.

Dès lors une étude de principe a été faite pour le développement du parking du Verger de la cure. Cette étude privilégie une surface plane et deux étages de parking en dessous. Ce projet permettrait d'utiliser la surface supérieure de la même manière que le parking actuel. Le but de la

Commune est de mettre à l'enquête le parking, de manière à être en adéquation avec le développement à venir derrière la Concordia.

Le crédit de 5 millions, pourrait être diminué par une location aux promoteurs de l'hôtel des places de parc manquantes à la réalisation de l'hôtel.

De plus, ce parking se justifie du fait qu'il y a beaucoup de projets immobiliers au Châble et il semble difficile d'avoir les places de parc suffisantes au sein du village. De ce fait, il faut pouvoir prévoir ces futures transformations/constructions en places de parc suffisantes.

Quelques questions surviennent notamment au niveau de la reconstruction de la Salle de la Concordia. Eric précise que la salle serait reconstruite, étant donné l'état désuet de la salle actuelle, sans frais, et restituée à la Commune. La salle Concordia a toute son utilité de par sa petite taille, étant une belle alternative à l'Espace St-Marc, notamment pour les petits concerts, les pièces de théâtre, etc...

Le 17 décembre, le Conseil général se prononcera sur le crédit d'engagement de CHF 5 millions, conditionné au démarrage du projet de la Concordia.

Le projet du parking a été lié au développement de la Concordia, étant donné que ce projet hôtelier permettra de dégager une rentabilité du parking plus la reconstruction de la salle de la Concordia à neuf sans frais pour la Commune. Après quoi la salle sera propriété de la Commune de Bagnes.

02 Présentations en lien avec le budget 2015

01 Dossier Curala : situation à ce jour

La mise à l'enquête de la Gare a été faite. La Commune cherche des pistes pour le financement des 9 millions manquants, Eloi a rencontré divers acteurs économiques pour ce faire. Le conseil communal a nommé un groupe de pilotage de l'ensemble du projet, ce groupe est composé d'Eric Fumeaux, Jean-Daniel Gay-des-Combes, François Corthay et Eloi Rossier. Ce groupe analysera toutes les propositions qui seront faites dans le cadre du développement de cette zone appelée à devenir le cœur du futur développement économique de la Commune.

02 Agrandissement du terrain de football (normes FIFA)

Eric rappelle que le terrain synthétique remplace le terrain des abattoirs transformé en parking. L'agrandissement du terrain naturel est à lier à la demande pour des camps d'entraînements des équipes professionnelles de football. Actuellement seule la station de Crans-Montana est active sur ce marché ; il y a donc de la place à prendre. Les contraintes pour l'organisation de ces camps d'entraînements résident dans la situation, l'altitude des stations et surtout au niveau de la taille des infrastructures. C'est un marché très attractif au niveau économique ; au niveau hôtelier, les équipes drainent un nombre de « suiveurs » (photographes, journalistes, fans) qui génèrent des nuitées et autres dépenses dans les lieux touristiques.

Les devis parvenus permettent de réduire le budget prévu initialement à CHF 450'000.-.

Au niveau de la saisonnalité de l'activité, Eric précise que les équipes passent au minimum 10 jours sur place, ce qui permettrait d'organiser 1 ou 2 camps pour des équipes européennes. Des équipes participant à d'autres championnats pourraient occuper d'autres périodes.

Ces camps seraient organisés par les hôteliers directement, qui sont très demandeurs étant donné de l'impact publicitaire en retour.

03 Panneaux d'information lumineux

Didier Morard évoque les moyens actuellement utilisés, soit une banderole à l'entrée du Châble qu'il faut changer manuellement avec des perturbations de trafic. Les deux emplacements pour ces panneaux seraient au Châble, vers le nouveau rond point en face de chez Paul Maret Matériaux et pour Verbier, un peu avant Médières. Les panneaux prévus auront une dimension de 4 mètres carrés. Les informations qui pourraient figurer sur ces panneaux seraient l'état des routes, l'info chaînes obligatoires, les manifestations, etc...

Suite à réticences quant à l'emplacement et l'utilité de ces panneaux, l'utilité touristique est mise en avant. Ce système d'information par panneaux semble quasiment indispensable. L'emplacement devra peut-être être réétudié, mais leur utilité n'est pas à prouver. Ces panneaux permettraient de concentrer les informations sur un seul support plutôt que d'avoir divers supports éparpillés un peu partout ; l'information n'en sera que meilleure.

04 Zones 30 km/h

11 villages ont été mis à l'enquête afin d'être pourvus de zones 30 km/h. A l'heure actuelle, 4 villages ont été homologués et sept villages ont reçu un avis négatif du canton. Toutefois un accord oral a été donné. Donc Prarreyer, Versergères et le Sappey seront mis en place. Le Châble est en suspens, étant donné qu'il y a des négociations en cours avec le Canton. Pour le budget 2015, il s'agit de Verbier et Verbier-Village. Budget CHF 200'000.-

05 Aménagement de l'espace Brunet-Verbier

La place de dépose de Brunet est dédiée aux transferts aéroport. Force est de constater qu'actuellement cette place est semblable à un No man's Land. D'où une nécessité d'améliorer urgemment cet endroit qui est le premier lieu où de nombreux touristes arrivent à Verbier. L'idée est d'aménager l'extérieur de la place et de faire des impacts sur la route, avec des zones striées pour montrer qu'il s'agit d'une zone de dépose. L'abri de Brunet doit également être refait dans le même esprit qu'à la rue de la Poste. Une liste des hôtels et des numéros de taxis et diverses informations utiles y seront également présentes ainsi qu'un automate à boissons, étant donné l'arrivée tardive de certains transferts.

03 Planification financière 2015-2018

Jérôme Maret et François Corthay présentent les grands axes de la planification financière communale 2015-2018.

Les bases de cette planification ont subi de fortes modifications, notamment en relation avec le très bon exercice 2013, plus de 12 millions de marge d'autofinancement par rapport au budget. L'exercice 2014 semble également bon.

Les principes appliqués pour cette planification sont les mêmes que les années précédentes, soit :

- La priorisation des investissements
- Une gestion rigoureuse de l'évolution des dépenses (3 millions de moins de frais de fonctionnement au budget 2015, que les comptes 2013.)
- Appréciation raisonnable des revenus
- Les incidences des mesures cantonales, que l'on subit, en positif ou en négatif.

Investissements lourds :

En préambule, il convient de préciser que la majorité de ces investissements visent à remettre des fonds dans l'économie locale.

- Le parking d'Orny
- Le parking de l'Ermitage, 16 millions planifié pour 2016, bien que le conseil communal ne soit pas en mesure de dire si le projet pourra démarrer à ce moment-là. Ce projet est à mettre en relation avec le futur développement de cette zone, notamment un projet d'une grande chaîne hôtelière à retravailler à cause de la Lex Weber acceptée entre-temps.
- Aménagement de la zone de Curala, 30 millions environ, prévu en 2016 du fait que c'est le dernier délai pour TMR pour le développement de leur projet en bénéficiant des retombées fédérales.
- Le funiculaire du Carrefour pour 2020.
- La route de contournement pour 12,75 millions au-delà de 2020, comme participation communale à une route cantonale.
- Le Centre Sportif
- Parking du Verger de la Cure
- Profray, bâtiment de sécurité, lié au projet du bâtiment des SIB
- La maison communale pour 2019
- Concernant la Salle de spectacle de Verbier, le financement qui aurait dû être présenté n'a pas pu être bouclé ; le projet est mis en berne. Toutefois un montant de 5 millions est budgétisé afin de palier au remplacement de la tente actuelle des Combins.
- Rue de la Poste les investissements se poursuivent.
- Groupe scolaire, 12 millions pour le centre de Villette et 18 millions pour le Centre de Versegères ainsi que l'extension de l'école de Verbier.
- Les locaux SIB à déménager dès 2016.

Estimation des recettes fiscales :

Il a été tenu comptes de :

- l'estimation de la progression de la population en Valais
- la situation connue à ce jour et de l'évolution des taxations et de sa progression
- la péréquation financière a été gelée, étant donné qu'on ne sait pas de quoi l'avenir sera fait et que les sommes payées à ce jour sont encore en relation avec les années 2006-7-8
- L'impôt sur les gains immobiliers. Le montant a été maintenu à CHF 6,5 millions, étant donné que durant les dix dernières années, l'année la plus faible s'est élevée à 6,7 millions.

Concernant les frais de fonctionnement, ils ont été calculés par service et non globalement de manière à être le plus juste possible.

En conclusion, une marge d'autofinancement à hauteur de 20 millions est défendue. La charge financière est à prendre en ligne de compte étant donné que la commune a dû commencer à emprunter.

Les investissements ont un volume très importants, mais c'est un passage obligé afin de répondre aux défis du futur.

Les marges d'autofinancement restent intéressantes, par contre l'insuffisance de financement est limitée.

En résumé, il convient d'admettre que cette planification s'est faite sous l'angle de la plus grande des prudences, ce qui permet de voir l'avenir avec sérénité.

6. Divers

Le président présente la nouvelle aménagiste en l'occurrence Mme Magali Moreillon.

Eloi conclut en précisant que le travail des budgets et de la planification nous porte à imaginer l'avenir ; si nous savons l'imaginer avec intelligence, ce dont nous sommes convaincus, nous pouvons le voir avec confiance et une grande sérénité.

Clôture de la séance à 23h00

Le secrétaire

Léonard Fellay

Pour le Conseil Général

Mélanie Mento
Présidente du CG

Handwritten signature of Mélanie Mento in blue ink.

Nicolas Jost
Secrétaire du CG

Handwritten signature of Nicolas Jost in blue ink.